

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33059 - "Sources de l'Our et de l'Ensebach"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE33059 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site des sources de l'Our et de l'Ensebach s'étend de Losheimergraben jusqu'à ce que l'Our passe la frontière belgo-allemande, au sud de Manderfeld. L'altitude varie de 480 m à 650 m. Le site est principalement constitué de milieux prairiaux de fauche et de zones humides. Près d'un quart de la superficie totale est recouvert de prés maigres de fauche de basse et haute altitude.

De moindre surface, des nardaies et des mégaphorbiaies sont réparties dans tout le site.

Les prairies humides d'intérêt patrimonial, bien que non visées directement par la Directive Habitats présente néanmoins une grande richesse biologique et des espèces rares et protégées, tels le trèfle d'eau, la sanguisorbe officinale, l'orchis tacheté et l'orchis à larges feuilles.

Parmi les forêts visées par la Directive Habitats, la plus grande surface est couverte par la hêtraie à luzule blanche, principalement dans le nord du site. C'est également au plus près des sources que se trouvent les fragments de landes humides et de landes sèches. Ces dernières offrent de plus une belle station de lycopode en massue.

Le site accueille également des lambeaux de chênaie-boulaie à molinie et de forêts relevant du Carpinion betuli.

L'Our et ses affluents sont bordés partiellement par des forêts riveraines, habitat prioritaire. Pour compléter la riche variété du site des sources de l'Our et de l'Ensebach, il faut encore citer les nombreux plans d'eau dont certains sont d'intérêt communautaire.

Tous ces habitats, Natura 2000 ou non, fournissent des lieux de reproduction, de nourrissage et/ou d'hivernage pour une série d'espèces, comme le chabot, la cigogne noire, le cuivré de la bistorte, le martin-pêcheur d'Europe, le pic noir, la pie-grièche écorcheur,...

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6520	38,40 ha	B	
9110	33,44 ha	C	
6510	28,65 ha	C	
3260	4,59 ha	C	
6430	4,56 ha	C	
91E0*	3,84 ha	C	UG 7
6230*	2,11 ha	C	UG 2
4030	0,42 ha	C	
3130	0,14 ha	C	
4010	0,09 ha	C	
9190	0,03 ha	C	
9160	0,03 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

6520 : Prairies de fauche de montagne

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1065	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	20-100 i				C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	P				B
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	30-300 i				B
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		P			-
A073	Milvus migrans	Milan noir		1 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal	1-2 p				-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			P		-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	2-4 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		5-10 p			-

Légende : P = présence; p = couple; i = individu; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33059 - "Sources de l'Our et de l'Ensebach".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN